

TARIF BLEU – OPTION BASE NON-RÉSIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel en € HT	Prix de l'énergie (c€/kWh) HT
3	126.96	13.22
6	161.76	13.22
9	194.88	13.22
12	227.88	13.22
15	259.68	13.22
18	289.68	13.22
24	360.60	13.22
30	427.68	13.22
36	493.56	13.22

TARIF BLEU – OPTION HEURES CREUSES NON-RÉSIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel en € HT	Prix de l'énergie (c€/kWh) HT	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	161.52	13.76	11.14
9	195.60	13.76	11.14
12	229.68	13.76	11.14
15	262.20	13.76	11.14
18	296.04	13.76	11.14
24	370.44	13.76	11.14
30	436.08	13.76	11.14
36	502.68	13.76	11.14

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de l'accise sur l'électricité, de la contribution tarifaire acheminement (CTA) ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

« Notre énergie, c'est votre confiance. »

TARIF BLEU - OPTION TEMPO NON-RÉSIDENTIEL

en France métropolitaine continentale

EN EXTINCTION – n'est plus proposé

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel en € HT	Prix de l'énergie (c€/kWh) HT					
		Jours Bleus		Jours Blancs		Jours Rouges	
		Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines
9	194.88	6.33	11.53	10.86	19.19	12.09	34.08
12	227.76	6.33	11.53	10.86	19.19	12.09	34.08
15	266.88	6.33	11.53	10.86	19.19	12.09	34.08
18	292.08	6.33	11.53	10.86	19.19	12.09	34.08
24-30	431.52	6.33	11.53	10.86	19.19	12.09	34.08
36	497.04	6.33	11.53	10.86	19.19	12.09	34.08

TARIF BLEU - OPTION EJP NON-RÉSIDENTIEL

en France métropolitaine continentale

EN EXTINCTION – n'est plus proposé

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel en € HT	Prix énergie (c€/kWh) HT	
		Heures Normales	Heures de Pointe Mobile
12	221.40	6.96	84.62
15	256.32	6.96	84.62
18	285.84	6.96	84.62
36	483.00	6.96	84.62

TARIF BLEU pour éclairage public

	Abonnement annuel (€/kVA) HT	Prix de l'énergie (c€/kWh) HT
Avec et sans comptage (b) (c)	145.44	9.95

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de l'accise sur l'électricité, de la contribution tarifaire acheminement (CTA), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

(b) La variante sans comptage est limitée à une puissance de 500 W par point de livraison

(c) Les feux clignotants sont comptés pour la moitié de leur puissance.

« Notre énergie, c'est votre confiance. »

www.sicae-vs.fr

SICAE de la Vallée du Sausseron – 40, rue Ampère – CS 20195 ENNERY – 95302 CERGY-PONTOISE Cedex